TROPHEE AFDET DES COLLEGES-2011

BOUCHES-DU-RHÔNE, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, HAUTES-ALPES

6e EDITION - DP3

L'AFDET 13,04,05 organise depuis 2006, un trophée qui récompense la valorisation et la qualité du travail liées à la découverte du monde professionnel et de l'entreprise pour les collèges.

Objectif général :
Valoriser par la qualité du travail la découverte par les élèves de D.P.3 du Monde du Travail et de l'Entreprise.
.

Thème choisi pour 2011 :

« LES METIERS D'ART, L'ARTISANAT »

Cahier des charges du concours :
La réalisation du projet devra mettre en exergue la progression des élèves dans la découverte du monde du travail, les ressemblances et les différences entre le statut de collégien et celui de travailleur, la découverte d'une entreprise appartenant au thème choisi.

Le projet doit être la réalisatiojn collective d'un groupe d'élèves qui représenteront leur établissement.
Type du Projet :

- Un reportage (textes, photographies, clip vidéo, …)
- Une réalisation matérielle mettant en œuvre les savoir-faire d'un ou de plusieurs métiers
- Autres…

Les Collèges désirant participer au concours devront faire acte de candidature en faisant parvenir la fiche d'inscription ci-jointe au secrétariat de l'AFDET **13, 04,05 avant le 22 octobre 2010**, délai de rigueur.

Adresse du secrétariat : **AFDET 13, CRDP,**
31, boulevard d'Athènes
13232 Marseille Cedex 1
Courriel : secretariat@afdet13.net

Le jury : Il est composé de personnalités de différents organismes professionnels et du monde de l'éducation. Vous trouverez ci-joint les critères d'évaluation selon lesquels le jury travaillera. Le document final retraçant les diverses étapes de la réalisation du projet, devra parvenir avant le **vendredi 15 avril 2011.**

Les prix : Trois seront décernés dans chaque département :
1° prix ***« GRAND TROPHEE 2011 »***
2° et 3° accessits ***Médailles d'Honneur***
Chaque prix sera accompagné d'une dotation financière attribuée à l'établissement. Chaque élève participant se verra remettre une attestation de participation reconnue par la profession..

Remise des prix :

Elle aura lieu dans le mois qui suit la réception des documents à l'occasion d'une réception médiatisée.

Voir pistes de travail ci-joint